

Wohnungsanpassungen bei behinderten und älteren Menschen [Felix Bohn]

Autor(en): **Bohn, Felix / Repond, Jacques**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un ouvrage sur l'adaptation du logement

Les sondages le montrent: la plupart des gens souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur logement. Qu'advient-il lorsque celui-ci n'est plus adapté à leur âge?

Les statistiques sont formelles: en Suisse, 96% des gens entre 65 et 79 ans et 78% des personnes de plus de 79 ans vivent à domicile. Les coûts croissants de la santé montrent que cet état de fait doit être apprécié à sa juste valeur, et ceci tant pour des raisons économiques que pour des motifs de politique sociale.

Les maisons et les appartements conçus dès le départ en fonction des personnes âgées – et cela signifie, pour une bonne part, qu'ils sont aussi appropriés pour les personnes handicapées – présentent un grand intérêt pour *tous* les occupants: la famille Châtelain se félicitera de la facilité d'accès avec un landau, Mme Despont, quant à elle, n'a pas besoin de demander de l'aide lorsqu'elle arrive avec sa poussette à commissions remplie de marchandises, enfin, les Barbey sont enchantés de pouvoir emménager facilement, sans endommager leurs meubles. Mais il n'y a pas que les locataires qui y trouvent leur compte; les propriétaires aussi trouvent avantage à posséder une maison conçue d'emblée en fonction des personnes âgées: en effet, on peut lire dans le rapport final du PNR 32 que «les bénéficiaires de rentes AVS seront bientôt le groupe le plus nombreux de consommatrices et consommateurs sur le marché du logement.»

Il est possible d'adapter les constructions existantes aux besoins des personnes âgées avec des moyens simples. Cela commence par le réglage un peu plus long de la minuterie de l'éclairage de la cage d'escalier: c'est simple et cela permet d'éviter que la lumière ne s'éteigne au milieu de l'escalier lorsque des aînés montent. Une seconde main courante, le long du mur, offre aux personnes moins mo-

biles la sécurité de pouvoir franchir sans encombre l'obstacle que constitue tout escalier. À l'intérieur du logement, c'est d'abord l'aménagement des salles d'eau qui détermine dans quelle mesure une personne âgée pourra éviter, le plus longtemps possible, de déménager ailleurs. Pour ces cas, il suffit le plus souvent d'installer des moyens auxiliaires comme par exemple une surélévation du siège des WC ou une poignée murale juste à côté, ou aussi au-dessus de la baignoire.

Comment procéder?

Comment peut-on adapter aux gens âgées une maison ou un appartement? Quels sont les critères dont il faut tenir compte? Comment réduire les risques d'accidents? Quelles autorisations sont nécessaires et qui les délivre? Qui prend en charge ces frais d'adaptation?

C'est pour répondre à ces questions que la «Schweizerische Fachstelle für behindertengerechtes Bauen» (Centre suisse spécialisé dans les constructions pour personnes handicapées), avec l'aide de Pro Senectute Zurich, a édité un ouvrage de référence. L'objectif est de permettre aux intéressés et aux personnes concernées, aux proches et aux aidants professionnels (par exemple les assistantes et assistants sociaux des organisations cantonales de Pro Senectute) de trouver la meilleure solution dans chaque cas, de manière à créer les conditions permettant aux personnes âgées de rester dans leur logement aussi longtemps qu'elles le souhaitent. *FB/jr*

Felix Bohn, «Wohnungsanpassungen bei behinderten und älteren Menschen», 2001, 220 pages. A commander auprès de la «Schweizerische Fachstelle für behindertengerechtes Bauen», Neugasse 136, 8005 Zurich, tél. 01 444 14 24, fax 01 444 14 25. Felix Bohn est architecte EPF et ergothérapeute diplômé; il travaille à temps partiel pour Pro Senectute Zurich. Le secrétariat romand cherche en ce moment des partenaires pour adapter ce livre en langue française.

Stgeber mit Checkliste für Betroffene und Fachleute

Wohnungsanpassungen

für behinderten

und älteren Menschen

Felix Bohn, dipl. Architekt ETH und dipl. Ergotherapeut

